UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE
ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 67

1er trimestre 2025

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo



Juillet 2025

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO.**

L'édition 67 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques composée de :

- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU,** Chargé de l'analyse d'impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP,** Chargé des prévisions et des études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Séidina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iv

Liste des graphiques iv

Sigles et abréviations v

Résumé 1

Introduction 2

1. Conjoncture internationale 3

1.1. Activité économique mondiale 3

1.2. Inflation dans les principales régions du monde 5

1.3. Cours des matières premières 6

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA 9

2.1. Activité économique régionale 9

2.2. Evolution de l'inflation 13

2.3. Secteur extérieur 15

2.4. Finances Publiques 20

2.5. Situation monétaire 22

3. Principaux faits marquants 24

3.1. Environnement international 24

3.2. Pays de l'UEMOA 26

Conclusion 28

ANNEXES 29

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars 7
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025 11
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction 14
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre 14
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC 15
Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA 20
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA 23

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde 4
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2015 (en dollars US par baril) 7
Graphique 3 : Evolution des cours de l'or 7
Graphique 4 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA 9
Graphique 5 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union 16
Graphique 6 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union 17
Graphique 7 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %) 18
Graphique 8 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA) 19
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union 19

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
Covid-19 : Maladie à coronavirus 2019
DPE : Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DSA : Directions en charge des Statistiques agricoles
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds : Milliards
nd : Non disponible
PIB : Produit Intérieur Brut
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
1T25 : premier trimestre 2025
pp : Point (s) de pourcentage

Résumé

L'environnement économique mondial serait dans une phase de ralentissement, marquée par les risques majeurs d'accentuation liés aux orientations des politiques publiques. Le FMI, dans son rapport des Perspectives de l'économie mondiale, publié en avril 2025, projette une croissance de **l'activité économique mondiale** de 2,8% pour 2025 et 3,0% pour 2026, contre une prévision initiale de 3,3% en janvier 2025 pour ces deux (02) années.

En « ***Afrique subsaharienne*** », la croissance serait plus modérée et devrait s'établir à 3,8% en 2025 et 4,2% en 2026, soit des révisions respectives à la baisse, de 0,4 et 0,2 point de pourcentage (pp). Ce ralentissement serait, en grande partie, imputable aux turbulences de la conjoncture mondiale, illustrées par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières.

Au niveau de l'**UEMOA**, le FMI prévoit une accélération globale de l'activité économique en 2025, avec un taux de croissance de l'Union de 6,1%, contre 5,1% estimés en 2024. Cette accélération de la croissance de 1,0 pp serait essentiellement tirée par la vigueur des économies de la région, en plein essor avec l'exploitation des hydrocarbures, notamment au Sénégal, au Niger et en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les autres économies font preuve de résilience face aux crises internes, notamment celle liée à l'insécurité dans la zone. La croissance de l'Union est ainsi ressortie à 6,3% en 2024, contre 5,2% en 2023.

Au premier trimestre 2025, les échanges commerciaux de l'Union avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au quatrième trimestre de l'année 2024, par une hausse des exportations de 11,5% et une baisse des importations de 15,0%. Par rapport à la même période de l'année 2024, les exportations et les importations de l'Union ont respectivement augmenté de 50,7% et 6,0%.

S'agissant de l'exécution budgétaire au sein des Etats membres, au cours du premier trimestre de l'année 2025, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union (hors Togo) indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 5 403,1 mds, contre 4 884,4 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de 518,7 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 10,6%, en glissement annuel.

Sur la période sous revue, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 1 475,5 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 3,0%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans certains Etats membres.

.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 67 de la NCR analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA, au premier trimestre 2025 et présente une brève projection du deuxième trimestre de l'année 2025. Elle comporte trois (03) parties: (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants. Dans cette édition, les prévisions de l'inflation au niveau de l'Union sont présentées selon la nouvelle nomenclature de division de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) base 2023.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition d'avril 2025 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2025. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

D'après les prévisions de référence du FMI dans son rapport d'avril 2025 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » (PEM), la **croissance mondiale** devrait tomber de 3,3% en 2024 à 2,8% en 2025, avant de remonter à 3,0% en 2026. Ces prévisions constituent une révision à la baisse de 0,5 pp pour 2025 et de 0,3 pp pour 2026, par rapport aux projections de la mise à jour des PEM de janvier 2025. Cette révision de la croissance attendue reflèterait, en grande partie, les effets directs des nouvelles mesures commerciales des Etats-Unis et leurs effets indirects par le biais des retombées des liens commerciaux, de l'incertitude accrue liée, entre autres, aux réorientations majeures des politiques publiques et aux tensions géopolitiques, ainsi que la détérioration de la confiance des agents économiques.

Pour les **économies avancées**, la croissance devrait passer de 1,8% en 2024 à 1,4% en 2025, puis à 1,5% en 2026. Ces perspectives de croissance dans les économies avancées porteraient une révision à la baisse, respectivement de 0,5 pp et de 0,3 pp en 2025 et 2026, comparativement aux prévisions de janvier 2025 du FMI, particulièrement en lien avec les nouvelles orientations de la politique commerciale des Etats-Unis qui se sont ajoutées à la succession de crises économiques et géopolitiques dont l'économie mondiale ne s'est pas encore parfaitement remise. Ainsi, d'importantes révisions à la baisse des prévisions de la croissance économique ont été effectuées pour le Canada, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que pour d'autres économies avancées d'Europe.

Aux États-Unis, la croissance devrait diminuer en 2025 pour atteindre 1,8%, soit un ralentissement de l'activité économique de 0,1 pp par rapport à 2024. Comparativement aux prévisions de janvier 2025, la croissance a été révisée à la baisse, à 0,9 pp. En Zone euro, l'activité économique devrait être moins performante qu'initialement prévue, en conséquence des effets directs des nouvelles mesures commerciales américaines et des réactions diverses qui s'en sont suivies, en sus de la crise énergétique qui se poursuit avec, en arrière-plan, la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La croissance économique serait attendue à 0,8%, soit une révision à la baisse de 0,2 pp, malgré la bonne dynamique de l'économie espagnole sur les dernières années, portée essentiellement par le tourisme (+3,2% en 2024, +2,5% en 2025). Au Japon, au Royaume Uni et au Canada, la croissance économique ressortirait respectivement à 0,6%, 1,1% et 1,4%, malgré les révisions baissières d'au moins 0,5 pp pour chacune d'elle.

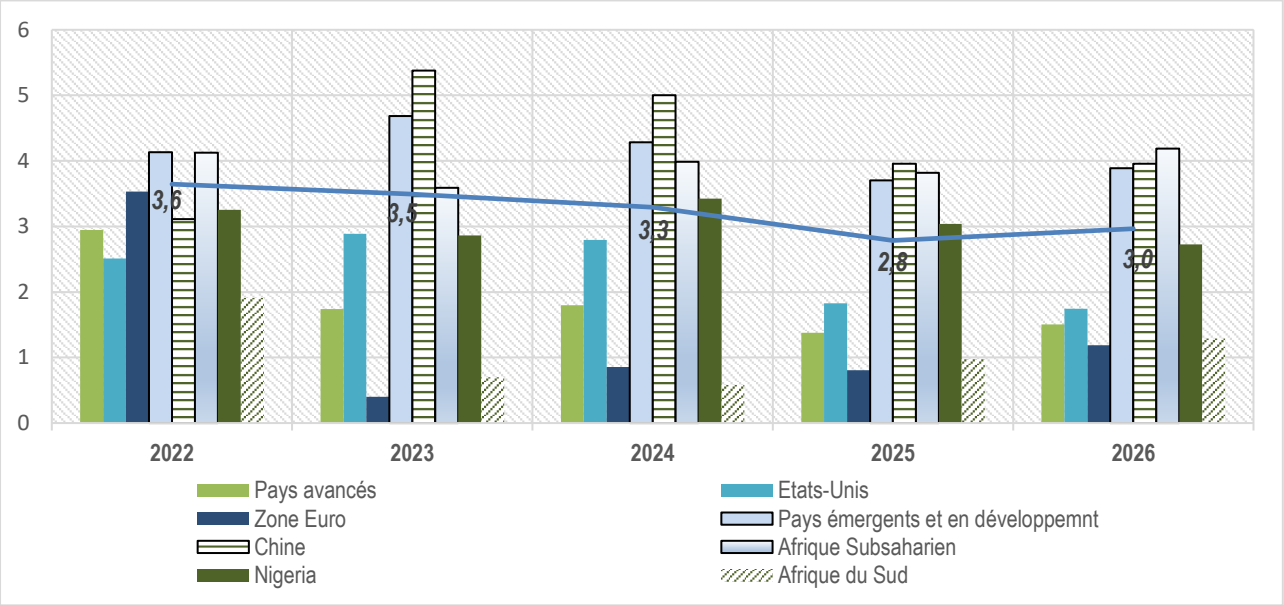
Pour les ***pays émergents et économies en développement***, la croissance devrait tomber à 3,7% en 2025 et à 3,9% en 2026, après une estimation de 4,3% en 2024 pour ces deux années. Ces projections de croissance sont également révisées à la baisse, respectivement de 0,5 et 0,4 pp, par rapport à celles projetées dans la mise à jour de janvier 2025 des PEM.

En Chine, la croissance devrait ralentir à 4,0% en 2025, contre 5,0% en 2024, soit une révision à la baisse de 0,6 pp par rapport aux projections de janvier 2025. Cela reflète effectivement les effets de mesures douanières des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine qui est la plus touchée. Aussi, l'économie chinoise est confrontée à des difficultés internes qui persistent et sont liées, entre autres, aux investissements dans le secteur immobilier, entrainant ainsi des contraintes budgétaires relativement importantes. La croissance en 2026 est également révisée en baisse, à 4,0%, contre 4,5% dans la mise à jour de janvier 2025 des PEM, en raison de l'incertitude prolongée entourant la politique commerciale et les droits

de douane en place. Concernant l'Inde, les perspectives de croissance sont relativement plus stables à 6,2% en 2025, soutenues par la consommation privée, en particulier dans les zones rurales. Toutefois, la croissance est révisée à la baisse de 0,3 pp par rapport à celle indiquée dans la mise à jour des PEM de janvier dernier, en raison de l'aggravation des tensions commerciales et de l'incertitude à l'échelle mondiale. Pour les pays d'Amérique latine, la croissance économique devrait passer de 2,4% en 2024 à 2,0% en 2025, avant de remonter à 2,4% en 2026. Ces perspectives sont également le résultat d'une révision à la baisse des projections du début de l'année, prenant en compte les nouvelles mesures douanières des Etats-Unis qui devraient lourdement affecter les économies de la région, en particulier le Mexique dont la croissance économique a été révisée à la baisse de 1,7 pp, soit un repli à 0,3% attendu en 2025, avant une remontée à 1,4% en 2026. Au Brésil, la croissance devrait se stabiliser à 2,0% en 2025 et 2026, contre 3,4% en 2024.

En ***« Afrique subsaharienne »***, la croissance régionale sera plus modérée, s'établissant à 3,8% en 2025 et 4,2% en 2026, soit des révisions respectives à la baisse, de 0,4 et 0,2 pp. L'activité économique serait en ralentissement de 0,2 pp par rapport à 2024, marquant ainsi un léger ralentissement de la reprise. En effet, l'activité économique a été supérieure aux attentes en 2024, affichant une croissance régionale de 4,0%, contre 3,6 % en 2023. Le ralentissement serait alors imputable, en grande partie, aux turbulences de la conjoncture mondiale, illustrées par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières, avec une dégradation plus marquée des perspectives des exportateurs de produits de base et des pays commercialement plus exposés aux États-Unis.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Avril 2025.

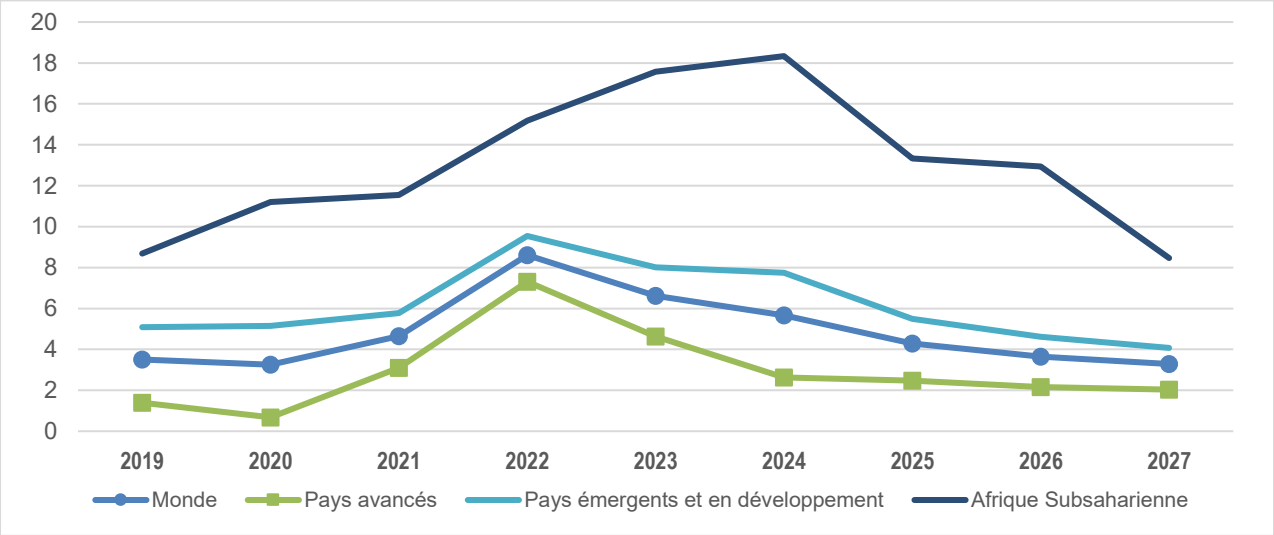
Outre le fait que les perspectives mondiales sont plus moroses, une nouvelle accentuation des tensions commerciales ou un nouveau durcissement des conditions financières mondiales dans les pays avancés pourrait peser sur la confiance et l'activité, au niveau régional, et faire augmenter simultanément le coût des emprunts. De plus, les flux d'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne sont attendus en diminution à l'avenir, aggravant davantage les difficultés des populations les plus vulnérables de la région.

Au niveau de l'**UEMOA**, le FMI prévoit une accélération globale de l'activité économique en 2025, avec un taux de croissance de l'Union de 6,1%, contre 5,1% estimé en 2024. Cette accélération de la croissance, de 1,0 pp, serait essentiellement tirée par la vigueur de l'ensemble des économies de l'Union, avec une croissance de l'activité plus marquée dans les pays en pleine exploitation des hydrocarbures.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Les prévisions de référence du FMI indiquent un ralentissement de l'inflation mondiale à 4,3% en 2025 et 3,6% en 2026. L'inflation devrait converger plus tôt vers l'objectif dans les **économies avancées**, atteignant 2,2% en 2026, par rapport aux **pays émergents et économies en développement** dans lesquels elle ne diminuerait que pour atteindre 4,6% au cours de la même période. Par rapport à la mise à jour de janvier 2025 des PEM, la prévision d'inflation mondiale est légèrement plus élevée, du fait de la montée des tensions commerciales sous l'influence des effets des mesures douanières appliquées par les Etats-Unis et les mesures de rétorsion de leurs partenaires commerciaux.

Graphique 2 : Inflation dans le monde et les grandes régions commerciales (moyenne annuelle en %)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Avril 2025.

En **Afrique subsaharienne**, le rapport relève un recul de l'inflation, du fait du resserrement des politiques monétaires appliquées par les Etats, au niveau continental, pour revenir à un niveau relativement favorable après les fortes hausses de prix enregistrés après la pandémie de Covid-19, notamment le pic de 18,3% enregistré en 2024. Ce ralentissement du niveau de l'inflation est aussi favorisé par la diminution des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui pèsent lourdement dans le panier de consommation régional. En 2025, l'inflation est projetée à 13,3%, avec un niveau médian de 4,1%. Néanmoins, l'inflation restera élevée dans les pays riches en ressources naturelles (+15,1%, 2025), en particulier ceux producteurs de pétrole (+22,0%, 2025).

Dans la ***Zone UEMOA***, les prévisions du FMI indiquent que l'accalmie notée dans les tensions inflationnistes apparues dans la sous-région à partir de 2021 devrait se poursuivre, avec une trajectoire déflationniste amorcée en 2023 dans la plupart de Etats membres qui devrait se confirmer, sauf au Sénégal. En effet, dans les Etats membres, le taux d'inflation

devrait être compris entre 2,0% au Sénégal et 4,7% au Niger en 2025. Dans les autres Etats membres, le taux d'inflation ressortirait respectivement à 2,2% au Bénin, 3,0% au Burkina Faso, 3,0% en Côte d'Ivoire, 2,0% en Guinée-Bissau, 3,0% au Mali et 2,3% au Togo. En 2026, un ralentissement de l'inflation serait attendu dans tous les Etats membres, avec une convergence vers la cible de 2%, sauf en Guinée-Bissau et au Sénégal où le taux d'inflation devrait se stabiliser autour de ladite cible.

Tableau 1 : Dynamique de l'inflation au niveau de l'UEMOA et perspectives (en %)

Etats membres	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Benin	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	2,2	2,0	2,0
Burkina Faso	-3,2	1,9	3,9	13,8	0,9	4,2	3,0	2,5	2,1
Côte d'Ivoire	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	3,0	2,2	2,0
Guinée-Bissau	0,3	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	2,0	2,0	2,0
Mali	-3,0	0,5	3,8	9,7	2,1	3,2	3,0	2,0	2,0
Niger	-2,5	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	4,7	3,2	2,0
Sénégal	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	2,0	2,0	2,0
Togo	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	3,3	2,3	2,0	2,0

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Avril 2025.

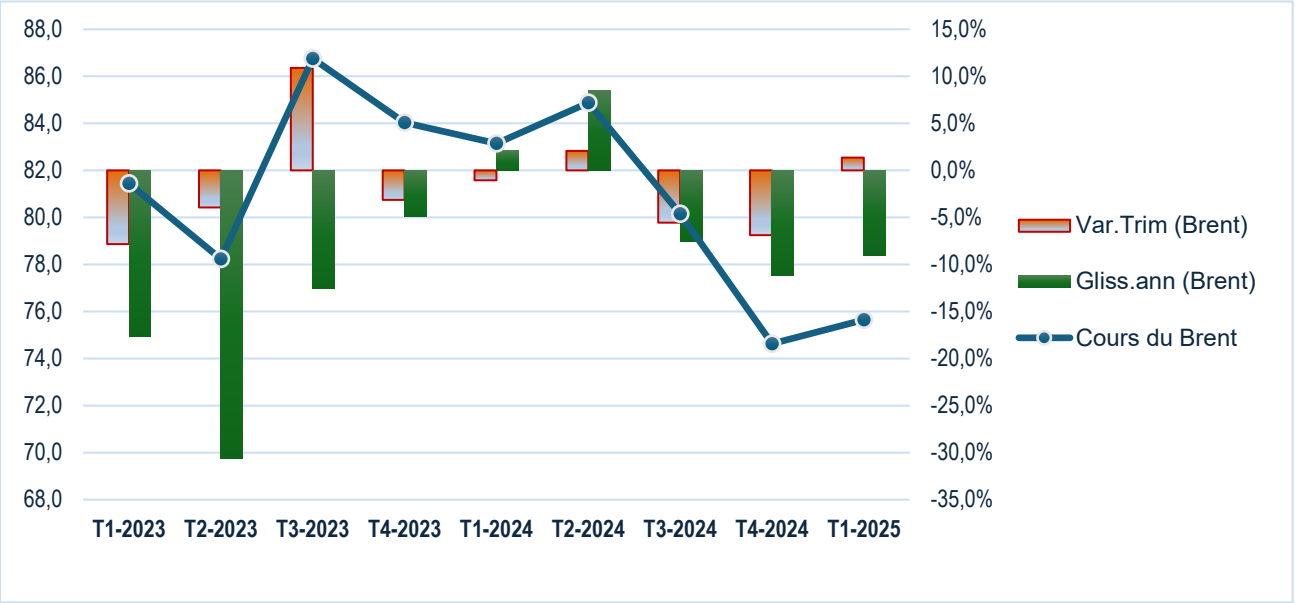
1.3. Cours des matières premières

Au courant du 1er trimestre 2025, les prix des matières premières ont augmenté de 6,5%, comparativement à la même période de l'année précédente, subissant les contrecoups des anticipations sur les mesures commerciales annoncées par les Etats-Unis et les mesures de rétorsion adoptées par leurs partenaires commerciaux, en sus de la poursuite des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe. Cette hausse des prix des produits de base est davantage tirée par la forte augmentation des prix des produits hors énergie. En effet, il ressort que les prix de l'énergie ont progressé de 3,4% sur la période, en raison du bond des prix du gaz naturel (+64,9%) atténué par une baisse des prix du pétrole[1](-6,6%). La moyenne des prix du pétrole des trois (03) référents (WTI, Brent et Dubaï Fateh) est ressortie à 74,52 dollars US sur les trois (03) premiers mois de l'année, à la faveur d'une offre abondante de pétrole, en marge des objectifs de l'OPEP visant à répondre à l'augmentation continue de la demande.

Les prix des produits hors énergie, pour leur part, ont enregistré une hausse plus importante de 9,0% à la fin du 1er trimestre 2025, en glissement annuel, sous l'influence des fortes évolutions des prix des métaux précieux (36,3%) et des boissons (+65,5%). Par contre, les prix des produits alimentaires ont fléchi de 2,2% sur la même période, résultant des inquiétudes relatives aux effets des tensions commerciales sur la demande mondiale. Aussi, certains pays producteurs ont réalisé de meilleures récoltes, avec des possibilités de stockage plus favorables, compte tenu de la baisse des prix sur l'énergie.

[1] Moyenne simple des prix des trois catégories que sont le Brent, le WTI (West Texas Intermediate) et le Dubaï Fateh.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2015 (en dollars US par baril)



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », avril 2025 ; calcul Commission de l'UEMOA (Calculs).

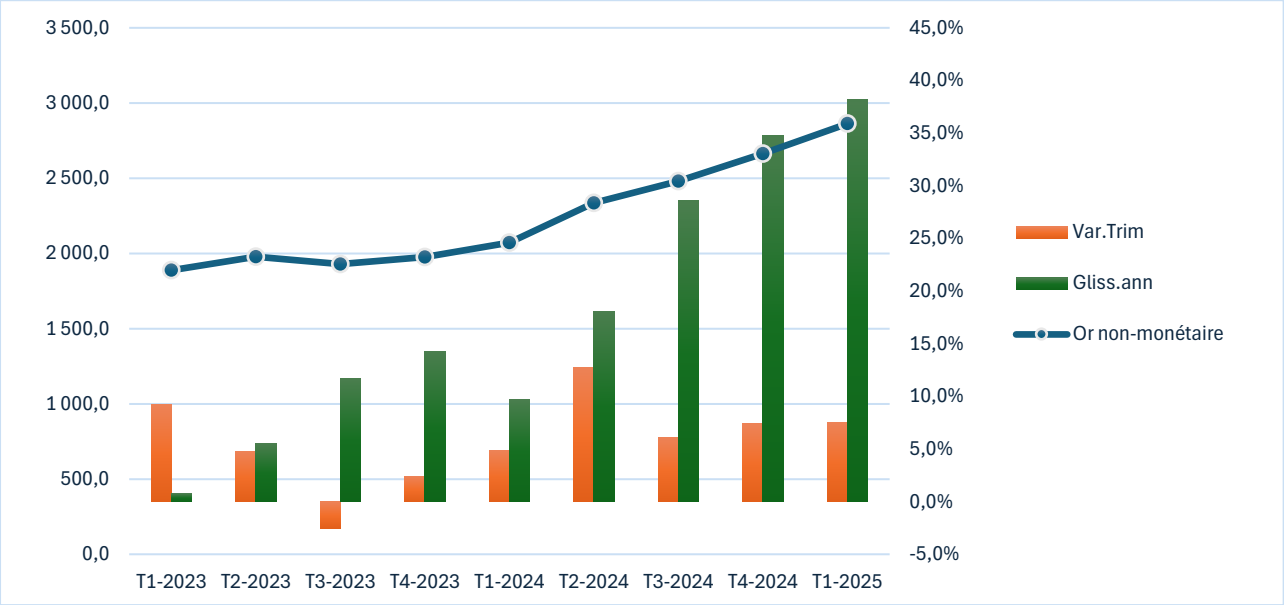
Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars

Matières premières	Unité	2024				2025	Variations en %	
		T1	T2	T3	T4	T1	Trim.	Gliss.
Pétrole brut (Brent)	($/bbl)	83,1	84,9	80,2	74,6	75,6	**1,4**	**-9,0**
Cacao	($/kg)	5,7	8,5	6,8	8,3	9,6	**15,3**	**68,3**
Café arabica	($/kg)	5,7	8,5	6,8	8,3	8,6	**3,7**	**51,3**
Café robusta	($/kg)	8,6	8,6	8,6	8,6	5,6	**-34,4**	**-34,4**
Huile d'arachide	($/mt)	1842,4	1822,6	1793,1	1723,9	1665,9	**-3,4**	**-9,6**
Huile de palme	($/mt)	881,6	889,5	937,2	1145,2	1068,9	**-6,7**	**21,2**
Huile de palmiste	($/mt)	1062,9	1214,0	1453,3	1916,8	1990,9	**3,9**	**87,3**
Blé	($/mt)	279,1	275,8	260,3	259,6	258,0	**-0,6**	**-7,5**
Maïs	($/mt)	198,6	191,7	177,4	190,3	214,4	**12,7**	**8,0**
Riz brisé 5%	($/mt)	632,3	617,3	586,3	517,7	446,7	**-13,7**	**-3,4**
Banane	($/kg)	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	**0,0**	**-15,4**
Sucre	($/kg)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	**-8,4**	**-0,6**
Bois (Sawnwood) Caméroun	$/m3	607,6	604,9	623,0	614,1	603,7	**-1,7**	**-0,6**
Coton (A Index)	($/kg)	2,1	1,9	1,8	1,8	1,7	**-4,6**	**-19,7**
Or non monétaire	($/troy oz)	2071,8	2336,3	2479,6	2663,1	2862,6	**7,5**	**38,2**

Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », avril 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

Les cours de l'or se sont maintenus sur leur tendance haussière et continuent d'enregistrer des niveaux records jamais atteints par le passé. En effet, sur le premier trimestre 2025, le cours moyen du métal jaune s'est affiché à 2 862,6 dollars l'once troy, soit une hausse spectaculaire par rapport à la même période de l'année précédente (+38,2%). Cette hausse a été davantage favorisée par les tensions géopolitiques et commerciales, notamment les dernières mesures douanières que l'administration américaine menace d'appliquer face à ses partenaires commerciaux.

Graphique 3 : Evolution des cours de l'or



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », avril 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

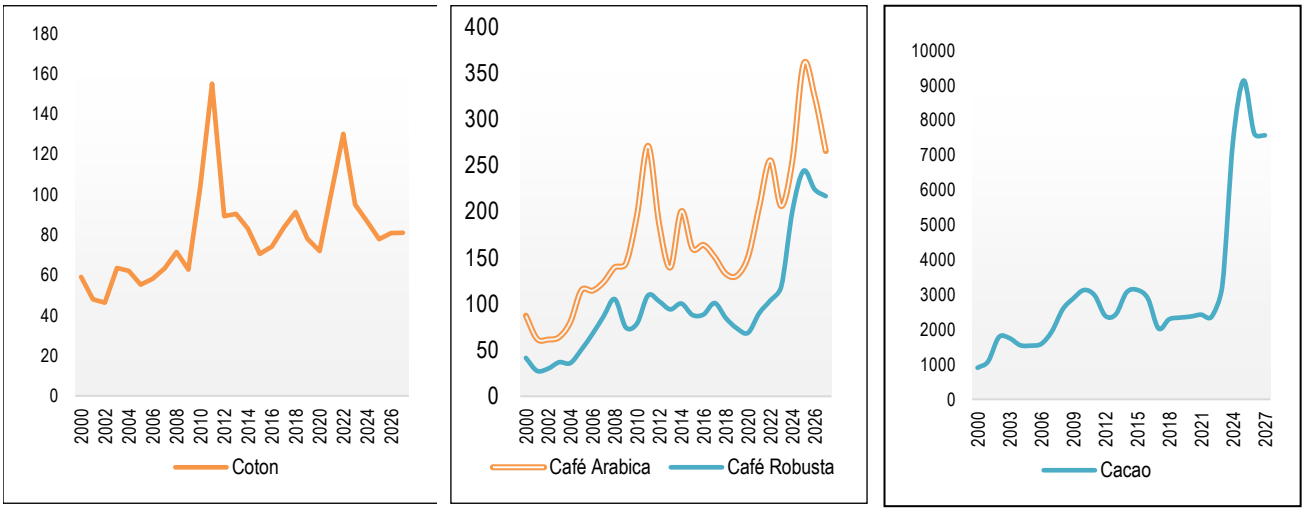
S'agissant des cours des principaux produits exportés par les Etats membres, notamment la fève de cacao, le café et le coton, ils s'inscriraient dans une tendance favorable en ce début de l'année 2025. En effet, Les prix du café ont poursuivi une tendance de croissance dynamique depuis 2023. A fin mars 2025, les prix de l'arabica et du robusta sont ressortis, respectivement, à 8,5 dollars et 5,6 dollars le kilogramme, c'est-à-dire des hausses respectives de 26,4% et de 12,0%, par rapport aux niveaux de prix affichés à fin décembre 2024. Cette hausse des prix serait essentiellement expliquée par le ralentissement de la production dû aux phénomènes climatiques, notamment dans les principales régions de production comme le Brésil, et de l'intensité de la progression de la demande. En 2025, les prix moyens du café arabica et du café robusta devraient respectivement s'établir à 7,8 dollars et 5,4 dollars le kilogramme, soit des renchérissements respectifs des cours de 40,8% et de 21,6% pour les deux (02) produits.

Concernant le prix du cacao, la dynamique haussière des cours sur le marché international s'est poursuivie en janvier 2025 où le prix a atteint un pic historique de 10,7 dollars le kg. En mars 2025, les marchés se sont clôturés sur un niveau de prix de 8,0 dollars le kilogramme, à la baisse, et celui-ci demeure encore élevé par rapport à la tendance historique du cours avant 2023. En 2025, le prix du cacao devrait ressortir à plus de 9,1 dollars/kg, soit un renchérissement attendu de plus de 23%, sous l'hypothèse d'une baisse de la production liée aux contraintes climatiques, notamment le développement des maladies tropicales qui affectent les plantes en Côte d'Ivoire et au Ghana, en particulier. Par ailleurs, la demande de cacao demeure encore relativement pressante sur le marché. Toutefois, le cours du cacao devrait baisser à partir de 2026, ressortant à 7,6 dollars/kg et 7,5 dollars/kg en 2027.

S'agissant du coton, les prix ont poursuivi leur tendance baissière, marquant la troisième année consécutive de recul. Ils sont ressortis à 1,72 dollar le kg à fin mars 2025, soit un repli de 4,6% par rapport au 4ème trimestre 2024. Cette tendance baissière devrait se poursuivre sur l'année 2025 où les prix sont projetés en baisse de 1,0% par rapport à 2024 pour s'établir à 1,71 dollar le kg. Cette tendance s'explique par la surproduction de coton au niveau mondial liée aux récoltes records enregistrées au Brésil (2,6 millions de tonne en 2023/2024) et le rebond de la production en Afrique de l'Ouest qui ont inondé le marché. En outre, le marché

est altéré par la faiblesse de la demande en Chine et en Europe, en raison du ralentissement économique global.

Graphique 5 : Cours moyens annuels des quelques produits agricoles tels que le Café, le Coton et le Cacao



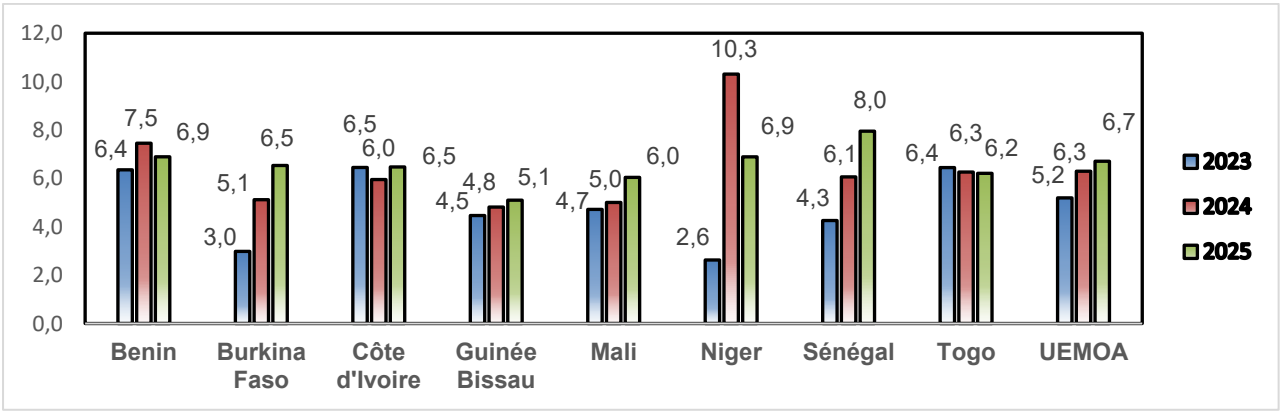
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Avril 2025, *Commission de l'UEMOA (Calculs).*

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Pour 2025, le taux de croissance est projeté à 6,3%, après 5,2% en 2024. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières premières, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics et la montée des tensions commerciales au niveau mondial. En outre, la persistance de la crise sécuritaire dans la région et la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union constituent des facteurs de risques.

Graphique 4 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2025.

Activité agricole[2]

Les statistiques agricoles présentées sur cette partie du rapport sont des données consolidées pour la campagne agricole 2024/2025 qui fournissent une estimation de la production agricole au niveau de l'Union inscrite au titre de l'année 2024, moyennant quelques estimations faites pour certains pays sur la base des données historiques.

Globalement, en 2024, les statistiques estimées de la production agricole et vivrière, au niveau régional, font ressortir une augmentation de la production agricole vivrière de 4,9% et une baisse de celle d'exportation de 15,3%.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 5,9% pour les produits vivriers et une contraction de 0,5% a été notée au niveau de la production d'exportation. Les céréales, les légumes et les tubercules ont essentiellement contribué à l'amélioration de la production de produits vivriers. En effet, les statistiques consolidées de la Direction des Statistiques agricoles du pays (DSA) affichent une progression de ces productions, respectivement, de 6,1% pour les céréales, 3,2% pour les tubercules et 31,1% pour les légumes. La production de maraîchage, pour sa part, a augmenté de 4,9%. En ce qui concerne la production pour usage d'exportation, elle affiche une baisse de 0,5%. Pour autant, les productions de coton et d'anacarde se sont confortées de 2,6% et de 7,6% en 2024.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est contractée de 3,6%, malgré la bonne tenue des productions de cacao (+3,6%) et de café (+53,8%). Il faut noter que la production de cacao a été impulsée par la demande mondiale, avec un prix sur le marché international relativement favorable pour encourager la production, malgré les effets climatiques touchant les plants par la pourriture de fongique. En revanche, la production d'anacarde s'est repliée de 22,9% en 2024, de même que les récoltes de bananes (-5,3%).

En Guinée-Bissau, l'évolution de la production agricole a été mitigée, avec une hausse de la production des produits vivriers de 2,8% et une contraction des produits d'exportation de 11,6%. Les produits vivriers ont été confortés par la hausse de la production de céréales (+8,9%), avec une production de riz en hausse de 7,8%, tandis que la production des autres céréales sèches a progressé de 12,1%. En revanche, les productions de tubercules et de légumineux ont baissé respectivement de 3,2% et de 2,7% en 2024. La production d'exportation de produits agricoles, essentiellement portée par la culture de l'anacarde, a enregistré une baisse de 11,9%, avec une contraction de la production de l'anacarde de 7,7% en 2024.

Au Mali, le secteur agricole s'est bien conforté pour la campagne de 2024, avec des récoltes de produits du vivrier en hausse de 10,7% et les productions d'exportation, essentiellement constituées du coton, en progression de 12,7%. Les productions vivrières, essentiellement constituées des spéculations céréalières que sont le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, se sont toutes bien consolidées.

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de production au titre de la campagne agricole 2024/2025 tablent sur une hausse de 6,6% des produits du vivrier, par rapport à la campagne précédente, et une bonne reprise de la production d'exportation (+76,6%) impulsée par la production de coton qui s'est revigorée de plus de 95%, par rapport à la campagne

[2] Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres au niveau de la Commission. Au Burkina, au Sénégal et au Niger, les données transmises s'arrêtent pour la campagne 2022/2023. Une estimation est faite sur les productions de ces trois pays, en reconduisant les productions antérieures, pour les besoins de l'analyse.

précédente. Les productions de café et de cacao se sont, quant à elles, confortées respectivement de 67,7% et de 43,1% pour cette campagne.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	%	en tonnes	%
Bénin	12 869 324	5,9	2 763 493	-0,5
Burkina Faso	6 327 829	0,0	1 622 738	0,0
Côte d'Ivoire	23 374 610	6,4	7 988 560	-3,6
Guinée Bissau	646 004	2,8	166 887	-11,9
Mali	11 010 851	10,7	656 679	12,7
Niger	9 662 949	0,0	1 008 419	0,0
Sénégal	5 948 737	0,0	3 129 073	0,0
Togo	4 610 626	6,6	162 979	76,6
UEMOA	74 450 930	4,9	17 498 827	-1,1

Source : INS des Etats membres, estimation CUEMOA, juin 2025.

■ Activité industrielle[3]

En Côte d'Ivoire, l'activité industrielle, au premier trimestre 2025, s'est renforcée de 2,4%, en variation trimestrielle, sous l'effet d'une bonne dynamique de la production dans le secteur des extractives et, dans une moindre mesure, de la bonne tenue des industries manufacturières. En effet, les activités extractives se sont renforcées de 5,8%, comparativement au trimestre précédent, tirées par l'extraction d'hydrocarbures, avec une contribution favorable des activités de soutien au secteur liées à la poursuite de la prospection dans le bassin sédimentaire ivoirien. Quant à la production de minerais métalliques, elle s'est repliée de 3,2% sur la période, en variation trimestrielle. S'agissant de la production manufacturière, l'activité s'est améliorée, en moyenne, de 1,6%, au premier trimestre 2025, essentiellement en raison de la progression de la fabrication de produits alimentaires (+10,0) et de boissons (+16,6%). En revanche, la production industrielle a été amoindrie par les contreperformances enregistrées dans la production d'énergie (-4,4%) et les difficultés dans les activités de captage, traitement et distribution d'eau (-6,8%).

En glissement annuel, l'activité industrielle s'est confortée de 3,7% sur le premier trimestre 2025, à la faveur, essentiellement, de la poursuite de la bonne performance des activités extractives.

En Guinée Bissau, l'activité industrielle a maintenu sa bonne dynamique, au premier trimestre 2025, présentant une amélioration de 2,1% de sa production, comparativement au quatrième trimestre 2024. L'ensemble des secteurs industriels ont enregistré une croissance positive sur la période. En glissement annuel, la production industrielle s'est confortée de 6,9% à fin mars 2025, avec une contribution favorable des industries manufacturières qui ont enregistré une croissance de 6,3% de la production sur la période. La production d'énergie

[3] Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Burkina, le Mali et le Bénin.

(eau et électricité), pour sa part, a également été dynamique, avec une progression de 4,3% sur le trimestre, en glissement annuel.

Au Niger, l'activité industrielle a connu un léger repli, au premier trimestre 2025, par rapport à la dynamique relevée depuis la fin de l'année 2023. Cette contraction relève de la baisse de la production des mines et des hydrocarbures (-9,2%) par rapport au quatrième trimestre 2024, ainsi que la baisse de la production d'électricité (-4,1%). L'industrie manufacturière s'est améliorée de 1,0% sur la même période. Toutefois, la production a été plus importante qu'à la même période il y a un an, du fait de la timidité de la reprise de la production qui a été enregistrée au 1er trimestre 2024, à la suite des difficultés politiques que connaît le pays.

Au Sénégal, l'activité industrielle a légèrement baissé, de 0,4%, au 1er trimestre 2025, comparativement au trimestre précédent, malgré la bonne tenue des activités minières à la faveur de la reprise de la production de minerais métalliques, suite à la suspension des activités de cette dernière sur toute l'année 2024. En effet, au 1er trimestre 2025, la production manufacturière s'est repliée de 12,6%. Il en est de même pour les activités de production d'énergie qui se sont contractées de 22,6% à fin mars 2025, comparativement au trimestre précédent.

Comparativement au 1er trimestre 2024, le secteur industriel a affiché une bonne dynamique, avec une amélioration de la production de plus de 20,9%, au 1er trimestre 2025. A l'exception du sous-secteur des industries manufacturières, les autres industries ont affiché de meilleures performances à fin mars 2025, avec une progression de 65,5% de la production minière et d'une hausse de 27,7% de la production d'énergie.

Au Togo, le secteur industriel est resté vigoureux, au premier 1er trimestre 2025, affichant une croissance de sa production de 9,9%, en variation trimestrielle. Cette bonne performance résulte du dynamisme de l'ensemble des sous-secteurs industriels. En effet, les industries extractives se sont confortées de 4,4% sur la période, les industries manufacturières de 8,2% et la production d'énergie de plus de 20,0%. Les industries environnementales, pour leur part, ont affiché une progression de 20,4%, comparativement au trimestre précédent.

Aussi, en glissement annuel, l'activité industrielle togolaise s'est également confortée de 20,8%, à la faveur du dynamisme de tous les sous-secteurs de la branche.

■ Activité dans le commerce et les services[4]

L'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services **en Guinée Bissau** a augmenté de 1,29% au cours du premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est essentiellement attribuable aux progressions relevées pour les sous-branches *« autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs* » (1,24%), « *matériaux de construction, quincaillerie, peintures, verres et articles de verres* » (1,18%), ainsi que pour les « *machines de bureau, matériel et informatique* » (1,31%) et « *parfumerie et produits de beauté* (1,59%). Comparé son niveau de la même période de 2024, l'indice a connu une hausse de 5,63%.

Au Sénégal, au premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires du commerce a baissé de 8,9% par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du recul observé dans les branches « *commerce et réparation d'automobiles et de motocycles* » (-11,5%) et « *commerce de détail* » (-11,3%). Cependant, en glissement annuel, l'indice a baissé de 1,9%. Pour les services, l'indice est ressorti en baisse de 14,5%, au premier trimestre 2025,

[4] Seuls la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données à jour, au 1er trimestre 2025, sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services.

grâce à la bonne tenue des sous-branches « *restauration et débits de boisson* » (-25,6%), « *édition* » (-23,9%), « *activités informatiques : conseil, programmation* » (-33,4%), et « *autres activités spécialisées scientifiques et techniques* » (-52,5%). Par rapport au premier trimestre 2024, l'indice a augmenté de 10,1%.

■ Créations d'entreprises

En **Guinée-Bissau**, le nombre d'entreprises enregistrées au premier trimestre 2025 est passé de 132 à 143, marquant une hausse de 8,3% par rapport au quatrième trimestre 2025. Cependant, en glissement annuel, cela représente une baisse de 4,6 %.

Au **Niger**, le premier trimestre 2025 a enregistré une baisse de 11,1% des entreprises enregistrées, par rapport au quatrième trimestre 2024, passant de 5 885 à 6 622. Toutefois, comparée à son niveau de la même période de l'année 2024, la création d'entreprises a chuté de 47,9%.

Au **Sénégal**, les créations d'entreprises individuelles ont progressé de 0,1%, passant de 20 060 à 20 085 au premier trimestre 2025. Par rapport à la même période de 2024, elles ressortent en hausse de 52,8%.

Enfin, au **Togo**, le nombre d'entreprises enregistrées au premier trimestre 2025 a augmenté de 45,0%, par rapport au quatrième trimestre, passant de 2 940 à 4 262. En glissement annuel, il est ressorti en baisse de 5,4%.

2.1. Evolution de l'inflation[5]

Au premier trimestre 2025, les prix à la consommation de l'Union se sont repliés de 0,2%, par rapport au trimestre précédent. La baisse des prix relevé résulte des reculs des prix respectivement enregistrés dans les divisions de consommation « *restaurants et services d'hébergement* » (-3,7%), « *santé* » (-1,0%), « *ameublement, équipement ménager et entretien ménager courant* » (-1,1%), « *loisirs, sport et culture* » (-1,3%) et « *boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants* » (-0,3%). Cependant, la baisse de ces prix a été contrebalancée par le renchérissement de 1,4% des « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » sur la même période.

En glissement annuel, l'indice global des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2,3%, au 1er trimestre 2025, tiré essentiellement par l'augmentation des prix des produits alimentaires (+4,9%), des « *boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants* » (+2,5%), et des « *services d'enseignement* » (+1,5%). La hausse a été faiblement amoindrie par la contraction des prix des « *services de restauration et d'hébergement* » (-1,3%) et les coûts des « *assurances et services financiers* » (-0,7%), par rapport à la même période de l'année précédente.

Au niveau des Etats membres, il ressort une baisse des prix, en variation trimestrielle, respectivement au Burkina Faso (-2,8%), en Côte d'Ivoire (-0,9%) et au Sénégal (-0,4%). Ces évolutions expliquent d'ailleurs la baisse des prix au niveau régional enregistrée au 1er trimestre 2025, par rapport au trimestre précédent.

[5] Un changement de base de l'indice a été observation, au niveau région et pour l'ensemble des Etats membres, à compter de janvier 2025. (Cf : ENCADRÉ, en annexe)

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

DIVISIONS DE CONSOMMATION	Pond.	2024				2025	Variation (%)	
		T1	T2	T3	T4	T1	Trim	Gliss.
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	3707	100,8	104,7	107,6	104,4	105,8	1,4	4,9
02. BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	74	100,0	101,4	101,5	102,8	102,5	-0,3	2,5
03. VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	534	100,6	101,3	101,4	101,3	102,2	0,8	1,5
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1088	102,6	103,8	104,9	104,3	102,5	-1,7	0,0
05. AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN MÉNAGER COURANT	354	101,6	102,1	102,8	103,4	102,3	-1,1	0,7
06. SANTÉ	529	102,0	103,4	104,5	104,2	103,0	-1,1	1,0
07. TRANSPORT	925	100,8	101,5	101,6	101,6	101,8	0,2	1,0
08. INFORMATION ET COMMUNICATION	781	100,4	100,7	100,5	100,3	100,9	0,6	0,5
09. LOISIRS, SPORT ET CULTURE	151	101,4	101,3	101,1	101,3	99,9	-1,3	-1,5
10. SERVICES D'ENSEIGNEMENT	212	100,7	100,6	101,0	102,3	102,3	0,0	1,5
11. RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	1249	103,5	104,2	104,4	106,1	102,1	-3,7	-1,3
12. ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	24	99,8	99,9	98,5	99,1	99,2	0,1	-0,7
13. SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS ET SERVICES DIVERS	373	101,4	102,3	102,5	102,7	102,9	0,2	1,4
00. IPHC Global	**10000**	**101,2**	**103,3**	**105,0**	**103,7**	**103,5**	**-0,2**	**2,3**

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2025.

En glissement annuel, les prix ont évolué à la hausse dans tous les Etats membres, avec un pic de 8,4% au Mali et un creux de 0,5% au Bénin. En moyenne, la hausse des prix dans la région est ressortie à 2,3% sur la période, avec une dispersion autour de la moyenne observée de 2,8% au niveau des Etats membres.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats membre	Pond.	2024				2025	Variation (%)	
		T1	T2	T3	T4	T1	Trim.	Gliss.
BENIN	959	101,2	102,1	100,9	100,4	101,7	1,3	0,5
BURKINA	1046	100,8	103,1	106,9	105,9	102,9	-2,8	2,0
COTE D'IVOIRE	3373	101,7	103,7	104,6	103,7	102,8	-0,9	1,0
GUINEE-BISSAU	97	101,2	103,4	104,9	105,3	107,4	2,0	6,1
MALI	1148	98,9	101,8	106,5	105,5	107,2	1,6	8,4
NIGER	943	104,1	110,4	114,1	107,6	108,5	0,8	4,2
SENEGAL	1827	100,3	100,2	101,2	101,4	101,0	-0,4	0,7
TOGO	607	100,9	104,4	104,3	101,9	102,9	1,0	2,0
UEMOA	**10000**	**101,2**	**103,3**	**105,0**	**103,7**	**103,5**	**-0,2**	**2,3**

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2025.

Au niveau de l'Union, l'inflation sous-jacente est ressortie à 1,4%, en glissement annuel, tirée par la hausse des prix des produits frais de 5,0%, et malgré la baisse des prix des produits énergétiques de 0,9%, à fin mars 2025. Cette baisse des prix de l'énergie a été induite par les baisses de prix relevées au Burkina Faso (-12,2%), en Guinée-Bissau (-7,2%) et au Mali (-2,0%).

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libelle	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits frais	0,4	9,4	3,2	7,2	9,9	12,9	-0,9	6,2	**5,0**
Energie	0,8	-12,2	2,9	-7,2	-2,0	0,7	0,3	0,5	**-0,9**
Hors produits frais et énergie	**1,3**	**1,1**	**-0,1**	**3,0**	**8,5**	**-0,6**	**1,9**	**0,5**	**1,4**

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2025.

Au niveau des produits frais, seul le Sénégal présente une légère baisse (-0,9%) des prix. L'augmentation des prix des produits frais relevée au niveau de l'Union est davantage tirée par le comportement des prix au Niger (+12,9%), au Burkina Faso (+9,4%) et au Mali (+9,9%). En Côte d'ivoire, les prix des produits frais se sont renchéris de 3,2% par rapport à l'année précédente. Ce renchérissement des produits frais a également été constaté au Togo (+6,2%), en Guinée-Bissau (+7,2%) et, dans une moindre mesure, au Bénin (+0,4%).

Globalement, sur la base des informations disponibles au 1er trimestre de l'année 2025, en appliquant une prévision tendancielle des prix sur le reste de l'année, ***l'inflation de l'Union devrait ressortir à 2,8% en 2025*** (voir annexe). Cette progression de l'IHPC global serait essentiellement tirée par la hausse des prix des produits alimentaires qui contribuerait à hauteur de 2,0 pp à l'inflation projetée. Seuls la Côte d'ivoire et le Sénégal risquent d'enregistrer un niveau d'inflation dépassant la cible de 3%.

2.2. Secteur extérieur

Au premier trimestre 2025, les échanges commerciaux de l'Union avec l'extérieur ont été caractérisés par une hausse des exportations de 11,5% et une baisse des importations de 15,0%, comparativement au quatrième trimestre de l'année 2024. Par rapport à la même période de l'année 2024, les ventes à l'extérieur et les achats à l'extérieur de l'Union ont augmenté de 50,7% et 6,0%, respectivement.

■ Exportations

Les exportations de l'Union ont augmenté de 864,7 mds (+11,5%) au premier trimestre 2025, par rapport au dernier trimestre 2024. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration des ventes à l'extérieur enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception de la Guinée Bissau où un léger recul de 2,4% a été observé.

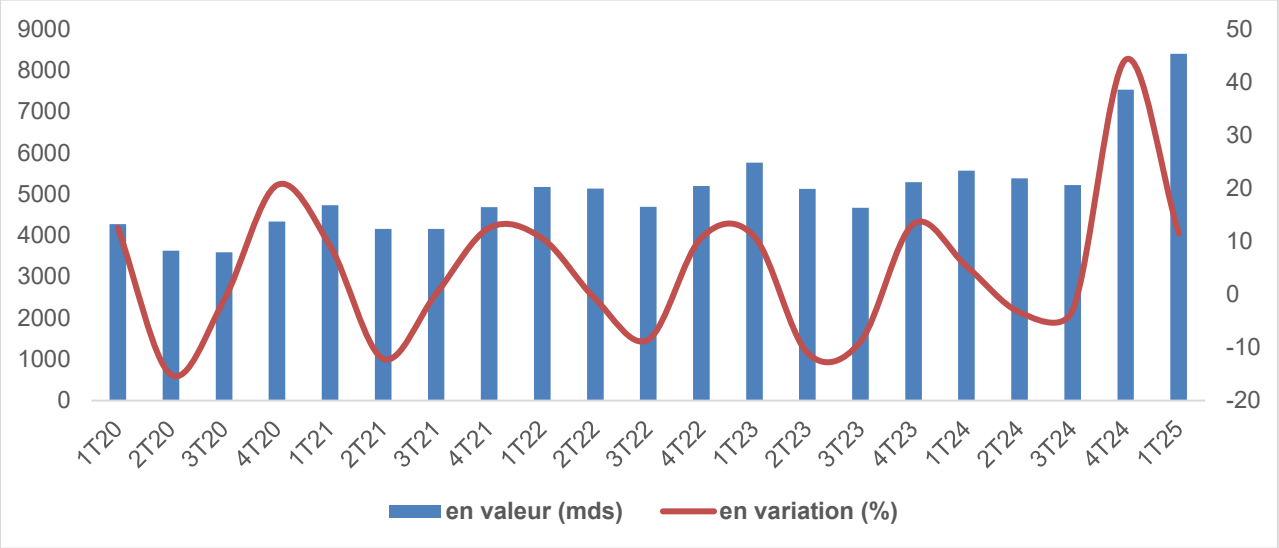
Par Etat membre, la plus forte progression relative a été observée au Burkina Faso (+42,3%), respectivement suivi par le Togo (+34,4%), le Sénégal (+16,1%), le Bénin (+12,5%), le Mali (+10,6%), la Côte d'Ivoire (+3,4%) et le Niger (+1,0%).

La hausse trimestrielle de 12,5% des ventes à l'extérieur du Bénin s'explique par l'amélioration des exportations enregistrée pour le « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné* » (+36,0 points de pourcentage, pp), les « *tourteaux et autres résidus solides…* » (+5,2 pp) et les « *barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, ...* » (+2,1 pp). Le Bangladesh, avec 59,1% de la valeur totale des ventes à l'extérieur du premier trimestre 2025, est le premier pays de destination des produits exportés du Bénin, avec des achats portant principalement sur le « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné »* pour une valeur de 75,1 mds (69 764,8 tonnes). En Afrique, le Nigeria reste le principal partenaire commercial du Bénin, avec 45,1% de la

valeur des ventes de ses produits dans l'espace CEDEAO. Il est respectivement suivi par le Togo (+20,7%) et la Côte d'Ivoire (20,3%), au titre du trimestre sous revue.

Pour ce qui est du Niger, la légère hausse de ses exportations s'explique par les évolutions contrastées des ventes de ses produits à l'extérieur. En effet, l'augmentation de 169,9% des exportations des « *animaux vivants* » et de 158,3% des « *produits des mines* », principalement l'or, a été atténuée par la baisse de ses ventes à l'extérieur pour l'ensemble des autres produits, à savoir notamment les « *hydrocarbures* » (-8,4%), les « *huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux* » (-0,2%), les « *produits agricoles* » (-38,1%) et les «autres produits » (-12,0%).

Graphique 5 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Bénin, Guinée Bissau et Mali)



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

En glissement annuel, les exportations de l'Union, au premier trimestre 2025, sont ressorties en hausse de 2 825,2 mds (+50,7%), en lien avec les augmentations observées dans l'ensemble des Etats membres, à l'exception du Bénin (-47,3%) et du Mali (-7,0%). En valeur relative, la plus forte hausse des exportations a été enregistrée au Niger (+706%), lequel a été suivi par le Sénégal (+68,6%), le Burkina Faso (+62,6%), la Côte d'Ivoire (+53,2%), la Guinée Bissau (+31,3%) et le Togo (+23,6%). L'augmentation des ventes à l'extérieur de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal est en lien avec l'exportation du pétrole dans ces pays.

Le recul de 47,3% des exportations du Bénin, en glissement annuel, provient des baisses relevées au niveau du « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné* » (-11,9 pp), des « *fruits à coque comestibles…* » (-2,9 pp), des « *graines de coton* » (-2,9 pp), mais aussi des « *graines et fruits oléagineux, n.d.a*[6]. » (-2,0 pp) et de l'« *huile de soja et ses fractions* » (-1,5 pp).

Importations

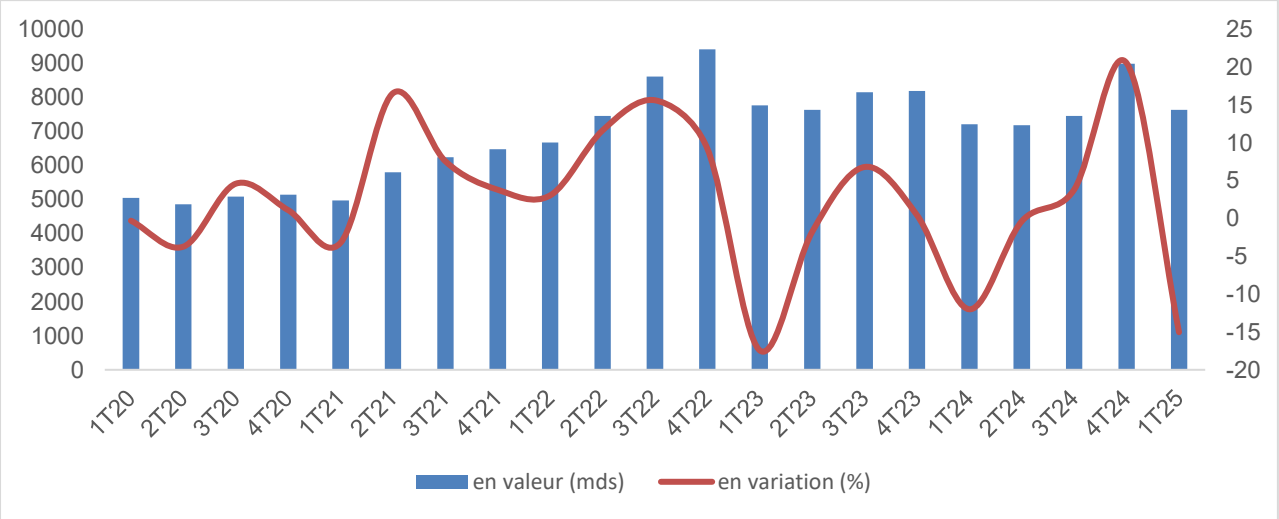
Les importations de l'Union, au premier trimestre 2025, sont ressorties en baisse de 1352,1 mds, soit un repli de 15,0%, par rapport au quatrième trimestre 2024. Le Bénin (+18,1%), la Guinée Bissau (+12,4%) et le Niger (+8,2%) sont les pays pour lesquels les achats à l'extérieur se sont affichés en hausse trimestrielle. Pour les autres Etats membres, la plus

[6] n.d.a : non déclarés ailleurs

forte baisse des importations a été enregistrée au niveau de la Côte d'Ivoire (-28,0%), suivie du Burkina Faso (-9,9%), du Mali (-9,3%), du Sénégal (-9,1%) et du Togo (-6,8%).

Les principaux biens acquis par le Bénin à l'extérieur ayant contribué à l'augmentation observée de ses importations au cours du trimestre sous revue portent sur le « *riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)* » (+14,5 pp), les « *engrais, n.d.a.* » (+7,5 pp) et les « *poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)* » (+2,1 pp). Sur la même période, les principaux pays d'origine des achats du Bénin dans le monde ont été l'Inde, avec une part de 30,2% dans les importations totales, la Chine (+10,1%) et la France (+8,6%). En Afrique, la Côte d'Ivoire (+3,6%) est suivie du Nigéria (+2,4%).

Graphique 6 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

Pour ce qui est du Niger, la hausse de ses importations provient de l'augmentation des achats enregistrée au niveau des « *produits pétroliers* » (+50,1%) et des « *produits alimentaires* » (+21,4%), laquelle a été atténuée par les baisses des acquisitions des « *biens d'équipement* » (-1,6%) et des « *autres produits* » (-7,5%).

En glissement annuel, au premier trimestre 2025, les importations de l'Union se sont établies en hausse de 430,7 mds (+6,0%), cette évolution résultant de leur augmentation dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali (-6,4%) et du Togo (-4,9%). Pour les autres Etats, les progressions se présentent comme suit : Bénin (+9,2%), Burkina Faso (+4,3%), Côte d'Ivoire (+7,1%), Guinée Bissau (+15,9%), Niger (+55,0%) et Sénégal (+9,7%).

L'évolution des importations en glissement annuel du Bénin est expliquée notamment par la hausse des achats du « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (+28,8 pp) et des « engrais, n.d.a. » (+1,4 pp).

Pour le Niger, la hausse provient de l'augmentation des achats de tous les produits à savoir les « produits pétrolier » (+87,5%), les « produits alimentaires » (+79,0%), les « biens d'équipement » (+52,7%) et les « autres produits » (+22,4%).

Taux de couverture

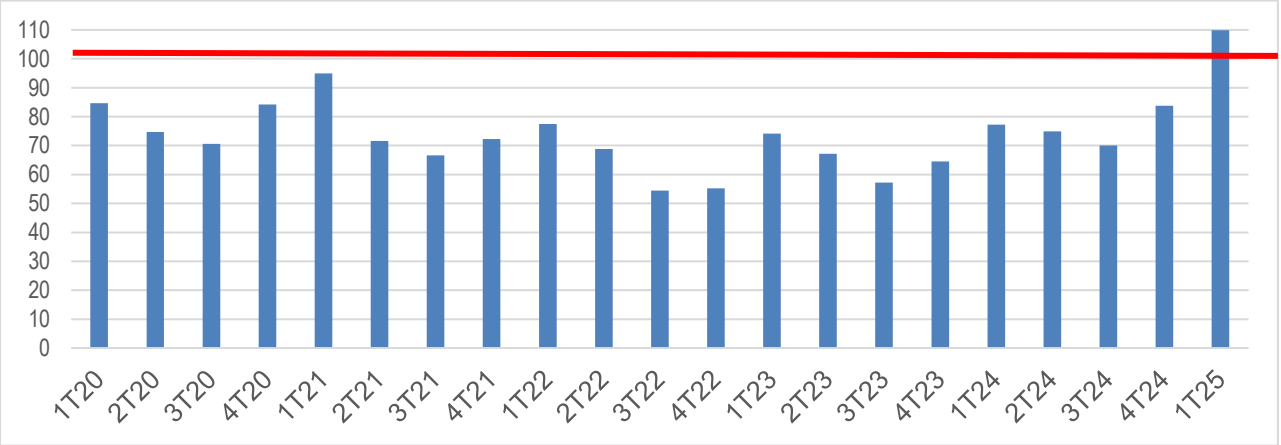
Au premier trimestre 2025, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les Etats membres pour lesquels les exportations ont couvert les importations du pays. L'amélioration

dans les trois (03) autres Etats membres a permis à l'Union de couvrir, pour la première fois depuis 2017, ses importations par ses exportations (+109,9%, +26,1 pp).

Par Etat membre, le taux de couverture au premier trimestre 2025 se présente comme suit : Bénin (+20,9%, -1,0 pp), Burkina Faso (+142,3%, +52,7 pp), Côte d'Ivoire (+164,2%, +49,9 pp), Guinée Bissau (+9,8%, -1,5 pp), Mali (+57,0%, +10,3 pp), Niger (+123,5%, -8,8 pp), Sénégal (+74,3%, +16,1 pp) et Togo (+58,3%, +17,8 pp).

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union a augmenté de 32,6 pp, résultant des hausses enregistrées au Burkina Faso (+51,0 pp), en Côte d'Ivoire (+49,4 pp), en Guinée Bissau (+1,1 pp), au Niger (+99,7 pp), au Sénégal (+26,0 pp) et au Togo (+13,5 pp), lesquelles ont été atténuées par les baisses observées au Bénin (-21,0 pp) et au Mali (-0,3 pp).

Graphique 7 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)

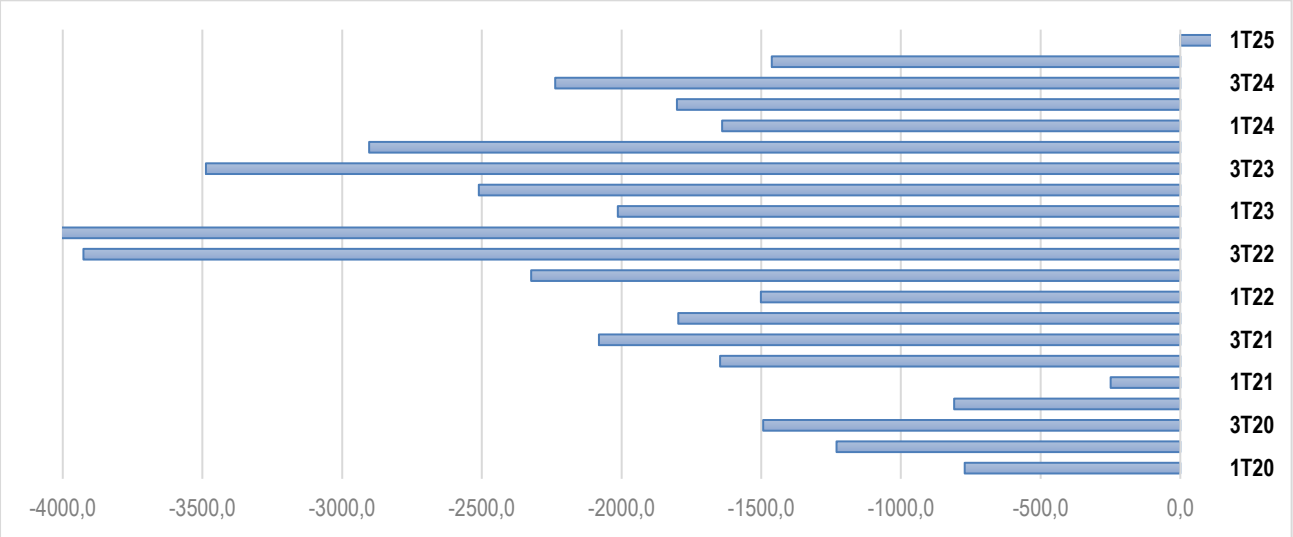


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

Solde commercial

Le solde commercial de l'Union, au premier trimestre 2025, est ressorti excédentaire de 754,6 mds, après un déficit de 1 462,2 mds au quatrième trimestre 2024. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger ont enregistré des soldes commerciaux excédentaires respectifs de 405 mds, 1781,5 mds et 68,4 mds. Par ailleurs, le solde commercial pour le trimestre sous revue s'est également résorbé au Mali (+135,4 mds), au Sénégal (+338,3 mds) et au Togo (+98,6 mds), contrairement aux autres Etats membres. En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est réduit de 2 394,5 mds.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA)

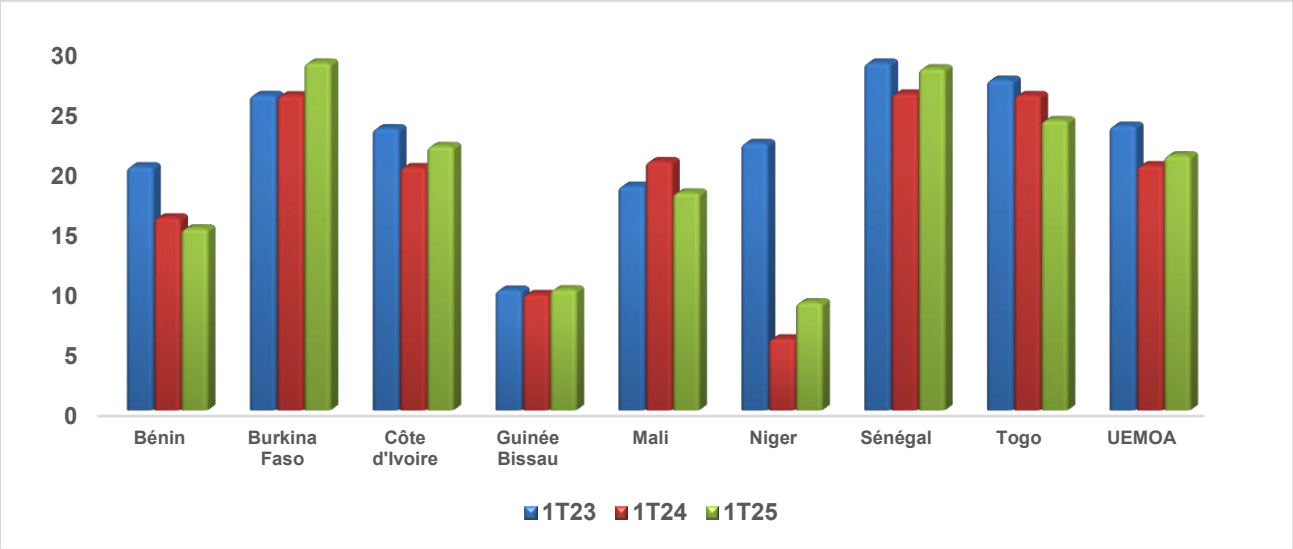


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

■ Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Le premier trimestre 2025 est caractérisé par une baisse du taux de pénétration de l'Union comparativement à son niveau du trimestre précédent (+21,2%, soit -4,3 pp). Par rapport au même trimestre de 2024, le taux de pénétration de l'Union est en hausse de 0,8 pp au trimestre sous revue.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

2.3. Finances Publiques[7]

■ *Recettes*

Au cours du premier trimestre de l'année 2025, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union[8] indiquent que les recettes budgétaires totales se sont établies à 5 403,1 mds, contre 4 884,4 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de 518,7 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 10,6% en glissement annuel.

Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	**499,3**	**708,8**	**2183,9**	**30,3**	**655,3**	**292,9**	**1032,5**	**-**
	459,7	*713,0*	*1891,0*	*26,4*	*659,3*	*197,8*	*937,1*	*220,3*
	8,6%	-0,6%	15,5%	14,8%	-0,6%	48,0%	10,2%	-
Recettes Fiscales	**490,7**	**604,9**	**1788,8**	**25,9**	**471,8**	**262,1**	**960,3**	**-**
	445,6	*566,3*	*1501,4*	*22,5*	*476,7*	*185,4*	*870,7*	*208,0*
	10,1%	6,8%	19,1%	15,5%	-1,0%	41,3%	10,3%	-
Recettes non fiscales	**46,7**	**70,1**	**240,0**	**4,4**	**10,0**	**29,0**	**59,6**	**-**
	49,1	*105,1*	*238,1*	*4,0*	*8,9*	*9,7*	*38,3*	*12,3*
	-4,9%	-33,3%	0,8%	10,7%	12,9%	199,4%	55,6%	-
Dépenses Totales	**610,6**	**736,8**	**2746,2**	**68,0**	**860,2**	**358,1**	**1392,3**	**-**
	513,1	*841,0*	*2395,6*	*56,0*	*879,3*	*259,8*	*1389,8*	*316,6*
	19,0%	-12,4%	14,6%	21,4%	-2,2%	37,8%	0,2%	-
Dépenses Courantes	**384,9**	**540,4**	**2092,0**	**56,3**	**749,4**	**249,9**	**1094,5**	**-**
	346,1	*554,4*	*1868,3*	*42,7*	*800,3*	*219,2*	*1072,7*	*250,9*
	11,2%	-2,5%	12,0%	32,1%	-6,4%	14,0%	2,0%	-
Dépenses en Capital	**225,8**	**196,4**	**654,2**	**11,6**	**110,8**	**108,2**	**297,8**	**-**
	167,0	*286,7*	*527,4*	*13,3*	*79,1*	*40,6*	*317,1*	*65,7*
	35,2%	-31,5%	24,0%	-12,9%	40,1%	166,6%	-6,1%	-
Solde Global	**-111,3**	**-28,0**	**-562,3**	**-37,6**	**-204,9**	**-65,2**	**-359,8**	**-**
	-53,4	*-128,0*	*-504,6*	*-29,6*	*-220,0*	*-61,9*	*-452,7*	*-96,3*
	108,5%	-78,1%	11,4%	27,2%	-6,9%	5,2%	-20,5%	-

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 1er trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 1er trimestre 2024. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

[7] Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du premier (1er) trimestre sur les finances publiques du Togo n'ont pas été communiquées à la Commission. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union pour le trimestre concerné portent sur la situation régionale hors Togo.

L'évolution de la situation financière dans les Etats membres indique une hausse des recettes, en glissement annuel, qui s'explique par l'augmentation des recettes totales en Côte d'Ivoire (+292,9 mds, soit +15,5%), au Sénégal (+95,4 mds, soit +10,2%), au Niger (+95,1 mds, soit +48,0%), au Bénin (+39,6 mds, soit +8,6%) et en Guinée-Bissau (+3,9 mds, soit +14,8%). Sur la même période, les recettes budgétaires totales ont, en revanche, évolué à la baisse au Burkina Faso (-4,2 mds, soit -0,6%) et au Mali (-4,0 mds, soit -0,6%).

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse des recettes totales de l'Union résulte de la dynamique de toutes les composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 535,8 mds (+13,2%), par rapport au premier trimestre de l'année 2024. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, s'explique par la progression desdites recettes en Côte d'Ivoire (+287,4 mds, soit +19,1%), au Sénégal (+89,5 mds, soit +10,3%), au Niger (+76,7 mds, soit +41,3%), au Bénin (+45,1 mds, soit +10,1%), au Burkina Faso (+38,6 mds, soit +6,8%) et en Guinée-Bissau (+3,5 mds, soit +15,5%). Sur la période, la seule baisse de recettes fiscales enregistrée l'a été au Mali (-4,9 mds, soit -1,0%). Les recettes non fiscales sont également ressorties en hausse de 6,6 mds (+1,5%) en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la hausse de ces recettes au Sénégal (+21,3 mds, soit +55,6%), au Niger (+19,3 mds, soit +199,4%), en Côte d'Ivoire (+1,8 mds, soit +0,8%), au Mali (+1,1 mds, soit +12,9) et en Guinée-Bissau (+0,4 mds, soit +10,7%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en diminution au Burkina Faso (-35,0 mds, soit -33,3%) et au Bénin (-2,4 mds, soit -4,9%).

■ *Dépenses*

Au premier trimestre 2025, les dépenses publiques totales de l'Union, se sont inscrites en hausse de 437,5 mds, soit une augmentation de 6,9% en termes relatifs, par rapport au même trimestre de l'année 2024. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été portée par les hausses relativement importantes enregistrées en Côte d'Ivoire (+350,5 mds, soit +14,6%), au Niger (+98,3 mds, soit +37,8%), au Bénin (+97,5 mds, soit +19,0%), en Guinée-Bissau (+12,0 mds, soit +21,4%) et au Sénégal (+2,5 mds, soit +0,2%). En revanche, le Burkina Faso (-104,2 mds, soit -12,4%) et le Mali (-19,1 mds, soit -2,2%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes permet de constater que la hausse des dépenses publiques observée au niveau régional est due, aussi bien à la hausse des dépenses courantes (+263,8 mds) qu'à celle des dépenses en capital (+173,7 mds) de l'Union. Les dépenses courantes se sont globalement établies autour de 5 167,3 mds, soit une augmentation relative d'environ 5,4%, par rapport au premier trimestre de l'année 2024. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région s'explique notamment par les hausses enregistrées en Côte d'Ivoire (+223,7 mds, soit +12,0%), au Bénin (+38,7 mds, soit +11,2%), au Niger (+30,7 mds, soit +14,0%), au Sénégal (+21,8 mds, soit +2,0%) et en Guinée-Bissau (+13,7 mds, soit +32,1%). Sur la période, les seules baisses de dépenses courantes observées au niveau des Etats membres, l'ont été au Mali (-50,9 mds, soit -6,4%) et au Burkina Faso (-14,0 mds, soit -2,5%). Concernant les dépenses en capital de l'Union, elles sont ressorties en hausse de 12,1% par rapport au premier trimestre de l'année précédente pour s'établir à 1 604,8 mds. Cette évolution à la hausse des dépenses en capital est due à celles observées en Côte d'Ivoire (+126,8 mds, soit +24,0%), au Mali (+67,6 mds, soit +166,6%), au Bénin (+58,8 mds, soit +35,2%) et au Niger (+31,7 mds, soit +40,1%). Sur la période, des baisses de dépenses en

capital ont été observées au Burkina Faso (-90,3 mds, soit -31,5%), au Sénégal (-19,3 mds, soit -6,1%) et en Guinée-Bissau (-1,7 mds, soit -12,9%).

■ *Solde budgétaire*

Au terme du premier trimestre 2025, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 81,2 mds, par rapport à la même période de l'année 2024, pour se situer à -1 369,0 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la reprise des activités.

La diminution observée du déficit public consolidé de l'Union résulte principalement de la hausse des recettes totales. Du point de vue des Etats membres, l'amélioration du déficit budgétaire résulte principalement du niveau élevé des améliorations de la position budgétaire au Burkina Faso et au Sénégal, lesquelles sont respectivement ressorties à 100,0 et 92,9 mds, par rapport à la situation du premier trimestre 2024, pour porter les soldes budgétaires respectifs de ces deux Etats membres à -28,0 et -359,8 mds au premier trimestre 2025. En revanche, en glissement annuel, le solde budgétaire s'est principalement dégradé au Bénin au Bénin (-57,9 mds) et en Côte d'Ivoire (-57,7 mds) pour se situer à -111,3 et -562,3 mds, respectivement, au premier trimestre 2025.

2.4. Situation monétaire

■ *Masse monétaire*

Au terme du premier trimestre de l'année 2025, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 1 475,5 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 3,0%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans certains Etats membres de l'Union.

En effet, par rapport au quatrième trimestre 2024, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+ 914,7 mds, soit +4,6%), au Sénégal (+288,0 mds, soit +2,8%), au Burkina Faso (+189,1 mds, soit +3,2%), au Niger (+91,6 mds, soit +4,6%), au Togo (+41,8 mds, soit +1,4%) et au Bénin (+25,9 mds, soit +0,7%). Sur la même période, des baisses ont été observées au Mali (-58,4 mds, soit -1,2 %) et en Guinée Bissau (-17,2 mds, soit -3,3%).

■ *Actifs extérieurs nets*

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du premier trimestre de l'année 2025 indique une évolution à la hausse, d'un montant de 1 043,3 mds (soit +8,7%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de la plupart des Etats membres, notamment, au Sénégal (+586,4 mds, soit +14,7%), au Burkina Faso (+270,6 mds, soit +13,0%), en Côte d'Ivoire (+250,0 mds, soit +5,7%), au Niger (+77,7 mds, soit +27,9%) et au Mali (+51,8 mds, soit +18,4%). Sur la même période, les actifs extérieurs nets ont, en revanche, évolué à la baisse au Bénin (-140,6 mds, soit -9,5%), au Togo (-36,0 mds, soit -3,1%) et en Guinée-Bissau (-16,7 mds, soit -6,7 %).

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	**3689,5**	**6121,3**	**20729,0**	**503,0**	**4753,6**	**2064,1**	**10494,4**	**3064,5**
	3663,6	*5932,2*	*19814,3*	*520,2*	*4812,0*	*1972,5*	*10206,5*	*3022,7*
	0,7%	3,2%	4,6%	-3,3%	-1,2%	4,6%	2,8%	1,4%
Actifs Extérieurs Nets	**1335,8**	**2345,8**	**4652,5**	**231,3**	**333,7**	**356,2**	**2705,0**	**1133,0**
	1476,4	*2075,2*	*4402,6*	*248,0*	*282,0*	*278,4*	*2118,5*	*1169,0*
	-9,5%	13,0%	5,7%	-6,7%	18,4%	27,9%	27,7%	-3,1%
BCEAO	**-729,0**	**242,7**	**3368,9**	**164,9**	**-148,6**	**148,6**	**1962,2**	**-233,0**
	-617,6	*-59,5*	*2745,5*	*172,3*	*-191,6*	*90,5*	*1341,1*	*-206,6*
	18,0%	-508,2%	22,7%	-4,3%	-22,4%	64,2%	46,3%	12,7%
Banques Commerciales	**2064,8**	**2103,2**	**1283,6**	**66,4**	**482,3**	**207,5**	**742,8**	**1366,0**
	2094,0	*2134,7*	*1657,1*	*46,4*	*473,5*	*187,9*	*777,5*	*1375,6*
	-1,4%	-1,5%	-22,5%	43,1%	1,9%	10,4%	-4,5%	-0,7%
Créances sur les autres secteurs	**2918,1**	**4143,0**	**12655,4**	**151,5**	**3724,8**	**1361,0**	**6749,8**	**1716,3**
	2772,1	*4309,8*	*12716,9*	*167,8*	*3856,7*	*1358,0*	*6728,8*	*1837,5*
	5,3%	-3,9%	-0,5%	-9,7%	-3,4%	0,2%	0,3%	-6,6%
Créances nettes sur l'administration centrale	**-81,0**	**724,4**	**7383,5**	**162,0**	**1925,1**	**700,6**	**3792,4**	**590,2**
	162,3	*639,7*	*7129,1*	*167,6*	*1811,2*	*653,1*	*3591,2*	*448,4*
	-149,9%	13,3%	3,6%	-3,3%	6,3%	7,3%	5,6%	31,6%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2024. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO.

■ *Créances sur les autres secteurs*

Sur le premier trimestre 2025, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en baisse de 327,7 mds, soit une diminution de 1,0%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux baisses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, à savoir, au Burkina Faso (-166,8 mds, soit -3,9%), au Mali (-131,8 mds, soit -3,4%), au Togo (-121,3 mds, soit -6,6%), en Côte d'Ivoire (-61,5 mds, soit -0,5%) et en Guinée-Bissau (-16,3 mds, soit -9,7%). Sur la période considérée, ces baisses n'ont été que partiellement amorties par les hausses notées au Bénin (+146,0 mds, soit +5,3%), au Sénégal (+21,0 mds, soit + 0,3%) et au Niger (+3,0 mds, soit + 0,2%).

■ *Créances nettes sur l'administration centrale*

Au terme du premier trimestre 2025, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 15 197,3 mds, contre 14 602,5 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 594,7 mds, correspondant à une dégradation relative de 4,1% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats

membres de l'Union, notamment, en Côte d'Ivoire (+254,4 mds, soit +3,6%), au Sénégal (+201,2 mds, soit +5,6%), au Togo (+141,9 mds, soit +31,6%), au Mali (+113,9 mds, soit +6,3%), au Burkina Faso (+84,8 mds, soit +13,3%) et au Niger (+47,5 mds, soit +7,3%). Sur la période, seuls le Bénin (-243,3 mds, soit -149,9%) et la Guinée Bissau (-5,6 mds, soit -3,3%) ont affiché des améliorations de leur position nette de l'administration centrale auprès du secteur bancaire.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Janvier 2025 : Les autorités chinoises ont encouragé la construction d'un marché national unifié et augmenté les salaires des fonctionnaires pour soutenir le pouvoir d'achat, tout en surveillant une inflation très basse (0,1 % en décembre 2024) et une production industrielle en reprise. Malgré ces mesures, la Chine fait face à des défis importants, notamment la faiblesse persistante de la demande intérieure, la fragilité du marché immobilier, et la montée des droits de douane américains qui pèsent sur les exportations.

Source : https://fr.euronews.com; https://www.tresor.economie.gouv.fr/

Février 2025 : En février 2025, la Chine a connu une baisse des prix à la consommation, une première en un an, reflétant un contexte de déflation persistante depuis plusieurs mois. L'objectif d'inflation pour 2025 a été abaissé de 3% à 2% pour mieux accompagner la relance économique.

Source : https://www.france24.com/; https://fr.euronews.com/

Février 2025 : Le président des Etats Unis, Donald Trump, menace d'imposer de nouveaux droits de douane, notamment de 25% sur les importations automobiles à partir d'avril 2025. Ces mesures provoquent des tensions avec l'Union européenne qui menace de riposter fermement et immédiatement en cas de nouvelles taxes américaines.

Source : www.bfmtv.com

Février 2025 : Parmi les risques pesant sur l'économie européenne figurent une baisse de la confiance, des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées au conflit commercial avec les États-Unis, et des conditions de financement difficiles.

Source : https://www.amundi-ee.com/

Mars 2025 : Aux Etats Unis, le risque de récession réapparaît, notamment en raison de l'incertitude politique et des tensions commerciales, mais la croissance devrait rester résiliente à court terme.

Source : https://legrandcontinent.eu

Mars 2025 : La fin potentielle de la guerre en Ukraine est vue comme un facteur clé pouvant accélérer la reprise économique européenne en améliorant la confiance. Une guerre commerciale avec les États-Unis, notamment la hausse des droits de douane à 25% sur certains produits (acier, aluminium, véhicules), pèse sur la croissance européenne, avec un impact estimé à une réduction de 0,1 point de PIB en 2025 et des risques supplémentaires en 2026-2027.

Sources : https://www.cyrus-herez.fr ; https://etudes-economiques.credit-agricole.com/

Mars 2025 : Par ailleurs, la Chine a augmenté son budget de la défense de 7,2% pour 2025, dans un contexte de rivalité géopolitique avec les États-Unis et de tensions en mer de Chine méridionale, marquant une volonté de modernisation militaire.

Source : https://www.rfi.fr/

3.2. Pays de l'UEMOA

Janvier 2025-Bénin : pour la période 2025-2027, le gouvernement s'engage dans une stratégie ambitieuse centrée sur quatre axes majeurs : capital humain, transformation économique, protection environnementale et gouvernance renforcée. Ces priorités visent à consolider les acquis, relever les défis et propulser le pays vers un développement inclusif et durable.

Source : www.lematinal.bj

Janvier 2025-Côte d'Ivoire : le gouvernement a adopté, au cours du Conseil des ministres du 15 janvier 2025, une communication relative à l'élaboration du Plan national du développement (PND 2026-2030) pour un coût de 1,6 milliard FCFA. Le processus de préparation du PND 2026-2030 débutera avec la réalisation d'un diagnostic stratégique dédié à l'examen des progrès enregistrés et des défis majeurs pour l'avenir, avant l'élaboration de la stratégie effective de développement et son adoption définitive par le Parlement.

Source : https://www.gouv.ci

Janvier 2025-Togo : L'Agence nationale pour la sécurité alimentaire du Togo (ANSAT) a réceptionné, le jeudi 23 janvier 2025, une cargaison de riz dans le cadre du projet d'assistance alimentaire d'urgence. Au total, 471 tonnes de riz ont été offertes par la Chine pour renforcer la sécurité alimentaire dans le pays. Ce lot constitue le premier des 2 400 tonnes attendues d'ici au mois de février. Le tout, pour un montant total de 20 millions de yuans Renminbi, soit 1,732 milliard FCFA.

Source :www.republiquetogolaise.com

Février 2025-Bénin : Le dernier rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique, publié le 14 février 2025, dresse un bilan diversifié des économies du continent. En Afrique de l'Ouest, le Bénin se distingue par une croissance soutenue et maîtrisée, rivalisant avec des économies phares comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Source : https://www.lematinal.bj

Février 2025-Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire a reçu un prêt de 30 milliards de FCFA de la Banque ouest-africaine de Développement (BOAD), en vue du financement partiel, du projet de construction de l'autoroute Bouaké-Kanawolo, tronçon Bouaké-Kobo, long de 69,5 km.

Source : https://www.gouv.ci

Mars 2025-Bénin : Grâce à des investissements accrus et des infrastructures modernisées, la couverture en eau potable s'améliore au Bénin, avec des effets positifs sur la santé et l'économie, malgré les défis liés au changement climatique et à la gouvernance.

Source : www.republiquetogolaise.com

Mars 2025-Côte d'Ivoire : la Côte d'Ivoire a lancé une opération de gestion proactive de sa dette avec pour objectif de réduire progressivement le risque lié au service de sa dette et maintenir un niveau d'endettement modéré. Par ailleurs, elle a réalisé, avec succès, les 25 et 26 mars, deux émissions, pour des montants respectifs de 1,75 milliard de dollars et de 335 millions d'euros.

Source : https://www.gouv.ci

Mars 2025-Togo : démarrage officiel du deuxième recensement général des entreprises (RGE-2). L'opération, menée par le gouvernement avec le soutien financier de la Banque mondiale, à travers le projet PHASAO, durera deux mois.

Source : www.republiquetogolaise.com

Mars 2025-Togo : Le ministère de l'agriculture a réceptionné, le mercredi 12 mars 2025, une nouvelle cargaison de riz blanc dans le cadre du Programme d'assistance alimentaire dénommé « Kennedy Round (KR) », au titre de l'année 2023. Au total, 2275 tonnes de riz ont été débarquées au port de Lomé.

Source : www.republiquetogolaise.com

Conclusion

L'activité économique régionale au premier trimestre 2025 reste marquée par la poursuite du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité, malgré les crises exogènes et multiformes en face. Toutefois, cette performance est affectée par la situation sécuritaire de la sous-région, ainsi que par les difficultés rencontrées par les Etats dans le secteur de l'énergie. Ces dernières affectent, en particulier, la production industrielle qui évolue de façon mitigée, selon les pays, dans la zone.

Néanmoins, le taux de croissance de l'Union devrait se maintenir à 6,7% en 2025, contre 6,3% en 2024, selon les prévisions préliminaires de la Commission de l'UEMOA, en lien avec les bonnes performances prévues dans chacun des Etats membres.

Au premier trimestre 2025, l'IHPC global est a enregistré un repli de 0,2% variation trimestrielle, indiquant la poursuite de la tendance enclenchée depuis le quatrième trimestre de l'année 2024, et une progression de 2,3% en glissement annuel, qui témoigne également d'un ralentissement de la dynamique des prix. Ainsi, sur la base des données disponibles à fin mars 2025, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'établirait à 2,8% en 2025, en deçà de la cible d'inflation de 3%.

Par ailleurs, le premier trimestre 2025 est marqué par une amélioration de 307,9 mds de la position budgétaire globale de l'Union, en glissement annuel, en lien principalement avec la poursuite de la reprise des activités.

En glissement annuel, la situation monétaire de l'Union indique une progression de 1 475,5 mds, de la masse monétaire, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 3,0%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires a notamment été portée par l'amélioration de 8,7% des actifs extérieurs nets.

En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est réduit de 2 394,5 mds, entraînant une amélioration du taux de 32,6 points du taux de couverture des importations. En effet, par rapport au premier trimestre de l'année 2024, les exportations de l'Union du premier trimestre 2025 sont ressorties en hausse de 50,7%, tandis que les importations de l'Union de la même période se sont affichées en progression de 6,0%.

Dès lors, l'évolution de la conjoncture au premier trimestre 2025 est plutôt bien orientée. Toutefois, les évolutions récentes de l'environnement économique international, notamment marquées par la forte hausse des droits de douane aux Etats-Unis font peser des risques majeurs sur les dynamiques du commerce extérieur, de l'inflation et de la croissance dans les économies de la région.

ANNEXES

A. ANNEXES SUR L'INFLATION

Encadré : Note d'information sur le changement d'année de base de l'IHPC

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA passe à une nouvelle base à compter de janvier 2025. La nouvelle série d'indice est celle des IHPC base 100 en 2023.

A partir de janvier 2025, la zone UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2014 à l'IHPC base 100 en 2023. Ce dernier indice a été institué par le règlement N°05/2024/CM/UEMOA, du 20 décembre 2024, portant adoption du guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation au sein des États membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2023). Ainsi, le calcul de l'inflation dans l'Union se fait suivant cette nouvelle méthodologie à partir de janvier 2025. C'est un indice de Young avec des indices élémentaires qui sont des indices de Jevons chainés. Dans chacun des huit Etats membres de l'Union, des zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire national. Le nombre de zone économique (ZE) est de 67 dans l'ensemble de l'Union.

Les pondérations ont été calculées à partir des dépenses de consommation relevées lors des Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM 2021/2022). Ces enquêtes, à couverture nationale, ont été réalisées simultanément dans tous les Etats de l'Union avec une méthodologie commune. Les produits des paniers IHPC sont classés selon les nouvelles nomenclatures NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP 2018 (Classification Of Individual Consumption by Purpose) et les nouvelles nomenclatures secondaires qui permettent d'éditer des indicateurs complémentaires de l'inflation.

*Les paniers des Etats membres contiennent en moyenne plus de **817** produits et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **2160** et **12754** suivant les États. Dans l'Union, en moyenne, plus de 35 000 relevées sont effectués chaque mois pour la production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation.*

Tableau : Statistiques des bases de données de production de l'IHPC base 100 en 2023 dans l'UEMOA

UEMOA	*Nombre de produits retenues dans les paniers IHPC*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*817*	*5 008*	*35 097*
Minimum	*745*	*2 160*	*21 310*
Maximum	*969*	*12 754*	*83 389*

Sources : INS/Commission de l'UEMOA.

NB : (1) *La Division : « Assurances et services financiers » est un nouveau regroupement qui découle de la COICOP à 13 divisions de consommation ; (2) La nomenclature secondaire a une nouvelle rubrique qui permet de calculer les indices des produits d'origine UEMOA et ceux d'origine hors UEMOA ; et (3) Les indices d'avant janvier 2025 sont des indices base 100 en 2014 raccordés à ceux de l'IHPC base 100 en 2023.*

Tableau A1 : Taux de variation des prix à la consommation, selon la nomenclature secondaire, au 1er trimestre 2025, en glissement annuel

Libelle	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits frais	0,4	9,4	3,2	7,2	9,9	12,9	-0,9	6,2	5,0
Energie	0,8	-12,2	2,9	-7,2	-2,0	0,7	0,3	0,5	-0,9
Hors produits frais et énergie	**1,3**	**1,1**	**-0,1**	**3,0**	**8,5**	**-0,6**	**1,9**	**0,5**	**1,4**
Local	0,5	2,9	1,4	4,2	11,2	5,3	2,3	3,2	3,0
Importé	2,1	0,6	-1,1	9,2	3,1	2,8	-2,6	-1,3	0,6
Primaire	-0,2	8,3	4,9	17,3	12,1	14,1	2,7	14,2	6,8
Secondaire	2,7	1,2	0,2	7,5	3,5	3,8	-0,7	-0,3	1,2
Tertiaire (Service)	-0,1	1,0	0,0	-0,1	12,4	-5,3	0,8	-0,5	0,7
Non durable	2,3	3,9	2,7	10,8	6,5	8,1	1,2	4,5	4,3
Semi Durable	0,1	-0,1	-1,2	-5,7	8,0	4,9	-0,3	-1,0	1,7
Durable	-1,1	-0,6	-1,0	0,3	8,4	5,3	0,8	-0,2	0,7
Service	-0,1	1,0	0,0	-0,1	12,4	-5,4	0,8	-0,5	0,7
Origine UEMOA	1,1	3,3	1,2	7,9	5,2	6,8	0,8	3,2	2,4
Origine Hors UEMOA	2,3	1,4	0,1	7,6	1,3	5,3	0,8	-0,1	1,7
Global	**1,0**	**1,4**	**1,0**	**3,7**	**8,0**	**4,8**	**0,9**	**1,9**	**2,3**

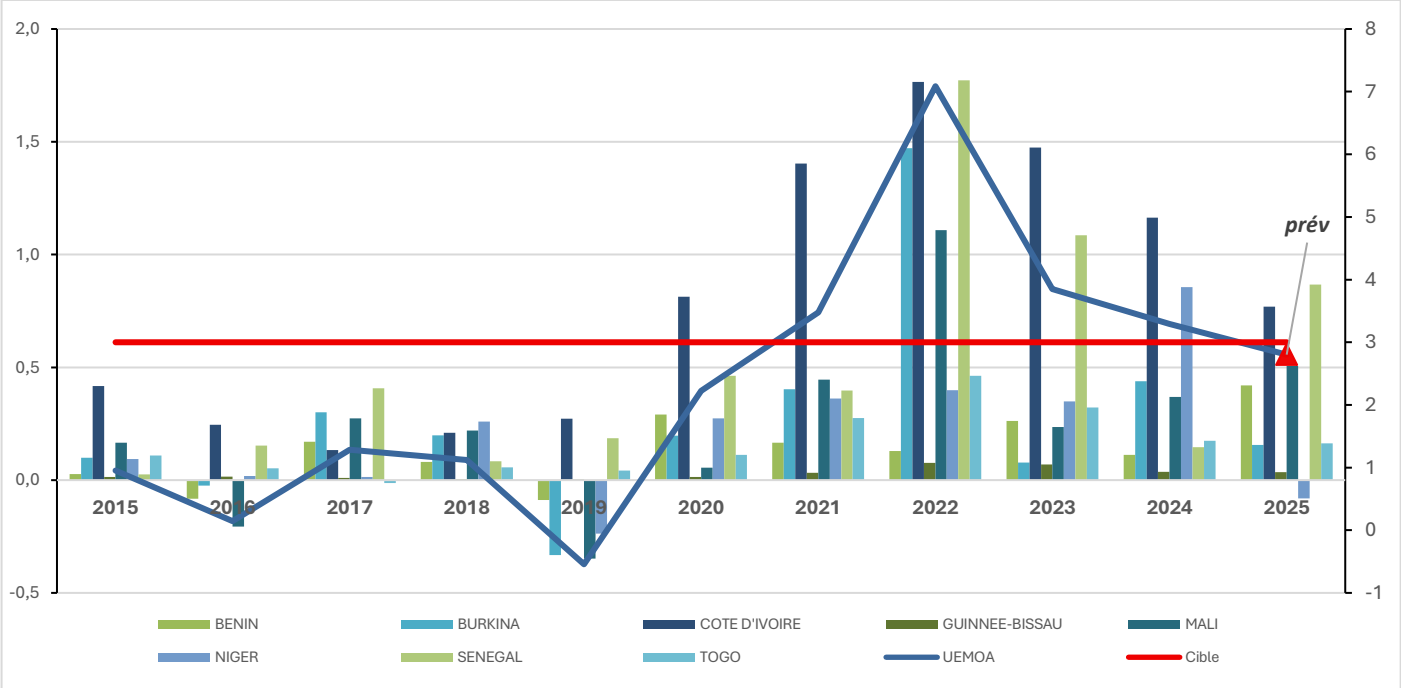
Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (juin 2025).

Tableau A2 : Contribution à l'inflation de l'Union des Etats membres

ETAT MEMBRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prév.)
BENIN	0,0	-0,1	0,2	0,1	-0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1	0,4
BURKINA	0,1	0,0	0,3	0,2	-0,3	0,2	0,4	1,5	0,1	0,4	0,2
COTE D'IVOIRE	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3	0,8	1,4	1,8	1,5	1,2	0,8
GUINNEE-BISSAU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
MALI	0,2	-0,2	0,3	0,2	-0,3	0,1	0,4	1,1	0,2	0,4	0,5
NIGER	0,1	0,0	0,0	0,3	-0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,9	-0,1
SENEGAL	0,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,5	0,4	1,8	1,1	0,1	0,9
TOGO	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,5	0,3	0,2	0,2
UEMOA	**1,0**	**0,1**	**1,3**	**1,1**	**-0,5**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,3**	**2,8**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (juin 2025).

Graphique A1 : Prévision du taux d'inflation moyen annuel de l'Union au titre de l'année 2025



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (juin 2025).

B. ANNEXES SUR LE SECTEUR EXTERIEUR

Tableau B1 : Evolution des exportations (en mds)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25
Bénin	177,9	167,5	152,0	142,0	241,6	211,3	108,6	113,1	127,3
Burkina Faso	693,8	686,8	624,4	699,6	838,2	817,1	814,4	951,6	1 363,0
Côte d'Ivoire	3 146,7	2 680,4	2 320,3	2 983,9	2 974,0	2 787,3	2 614,0	4 405,0	4 556,2
Guinée Bissau	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9	54,0	43,5	4,0	3,9
Mali	581,8	607,1	666,8	573,7	525,5	560,2	472,0	442,1	489,0
Niger	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6	41,5	170,9	355,9	359,4
Sénégal	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2	699,6	785,9	1 066,6	1 237,9
Togo	211,8	212,3	192,3	256,4	209,8	212,1	213,3	193,0	259,3
UEMOA	**5 760,1**	**5 126,5**	**4 670,3**	**5 290,5**	**5 570,8**	**5 383,2**	**5 222,6**	**7 531,3**	**8 396,0**

Source : Correspondants nationaux des Etats.

Tableau B2 : Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25
Bénin	714,9	656,5	566,3	633,8	576,3	491,4	552,0	516,3	609,9
Burkina Faso	864,5	873,4	867,6	971,2	918,6	908,7	1 010,4	1063,0	958,0
Côte d'Ivoire	2 737,9	2 634,8	2 945,6	3 103,0	2 591,1	2 663,3	2 665,7	3854,1	2 774,7
Guinée Bissau	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	42,9	34,0	35,1	39,5
Mali	724,1	961,6	1 158,9	1 046,4	916,8	907,6	938,0	946,7	858,2
Niger	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	250,2	205,9	269,1	291,0
Sénégal	1 562,9	1 440,8	1 625,8	1 796,8	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1832,3	1 665,4
Togo	447,6	449,6	445,5	448,5	467,7	453,2	509,9	476,9	444,7
UEMOA	**7 773,4**	**7 637,3**	**8 157,9**	**8 194,0**	**7 210,7**	**7 184,8**	**7 460,1**	**8993,5**	**7 641,4**

Source : Correspondants nationaux des Etats.

Tableau B3 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25
Bénin	24,9	25,5	26,8	22,4	41,9	43,0	19,7	21,9	20,9
Burkina Faso	80,3	78,6	72,0	72,0	91,2	89,9	80,6	89,5	142,3
Côte d'Ivoire	114,9	101,7	78,8	96,2	114,8	104,7	98,1	114,3	164,2
Guinée Bissau	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6	126,0	128,1	11,3	9,8
Mali	80,3	63,1	57,5	54,8	57,3	61,7	50,3	46,7	57,0
Niger	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8	16,6	83,0	132,3	123,5
Sénégal	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4	47,7	50,9	58,2	74,3
Togo	47,3	47,2	43,2	57,2	44,9	46,8	41,8	40,5	58,3
UEMOA	**74,1**	**67,1**	**57,2**	**64,6**	**77,3**	**74,9**	**70,0**	**83,7**	**109,9**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.

Tableau B4 : Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25
Bénin	-537,0	-489,0	-414,3	-491,8	-334,7	-280,1	-443,4	-403,2	-482,6
Burkina Faso	-170,7	-186,6	-243,2	-271,6	-80,4	-91,6	-196,0	-111,3	405,0
Côte d'Ivoire	408,7	45,5	-625,3	-119,2	382,8	124,1	-51,7	550,9	1 781,5
Guinée Bissau	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1	11,2	9,5	-31,2	-35,6
Mali	-142,3	-354,5	-492,2	-472,7	-391,3	-347,3	-466,0	-504,6	-369,2
Niger	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1	-208,7	-35,0	86,8	68,4
Sénégal	-744,1	-755,4	-1 030,7	-1 207,2	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7	-427,4
Togo	-235,8	-237,4	-253,2	-192,1	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0	-185,4
UEMOA	**-2 013,2**	**-2 510,8**	**-3 487,6**	**-2 903,4**	**-1 639,9**	**-1 801,6**	**-2 237,4**	**-1 462,2**	**754,6**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.